



COMMUNICATION AUX PARENTS

Le 16 novembre 2022

Objet : Nouvelles recommandations en milieu scolaire – COVID-19

Bonjour chers parents,

La Santé publique recommande d'appliquer à la COVID-19, les mêmes mesures de précaution que pour l'ensemble des virus respiratoires en circulation (ex. : influenza) avec la subtilité que nous recommandons de porter le masque dans les situations décrites ci-dessous.

Voici les nouvelles recommandations s'appliquant au milieu scolaire :

• Isolement pour les élèves :

- Il n'y a plus d'isolement obligatoire lorsqu'un élève a testé positif ou s'il a des symptômes de la Covid-19.
- Comme pour l'ensemble des virus, l'élève demeure à la maison s'il ne se sent pas apte à faire ses activités, s'il est malade ou s'il fait de la fièvre...

• Port du masque :

- Si votre enfant a la COVID-19, il est recommandé qu'il porte un masque lors de toute interaction sociale pendant 10 jours.
- Si votre enfant a des symptômes de la COVID-19, il est recommandé qu'il porte un masque lors de toute interaction sociale.
- Si une personne vivant à votre domicile a la Covid-19, il n'est pas obligatoire que votre enfant porte le masque lors de toute interaction sociale s'il n'a pas de symptôme.
- Les élèves du préscolaire n'ont pas besoin de porter le masque, même s'ils ont des symptômes.

• Tests rapides

Une distribution de tests rapides est prévue dans les prochains jours pour chacun des élèves.

Les **mesures sanitaires habituelles** (lavage des mains, tousser dans votre coude, garder vos distances, désinfection régulière des surfaces, bonne aération, etc.) se poursuivent.

En espérant le tout éclairant pour vous!